

SERRES (Claude).

Les Institutions du droit françois. suivant l'ordre de celles de Justinien, accommodées à la jurisprudence moderne, & aux nouvelles ordonnances ; enrichies d'un grand nombre d'arrêts du Parlement de Toulouse. Seconde édition, revue & corrigée

Référence : 243536

Paris, veuve Cavelier, 1760 fort vol. in-4, [5] ff. n. ch., (faux-titre & titre, privilège, avis au lecteur, table), 658 pp., feuillet 143-144 remplacé par une reproduction photomécanique, basane fauve marbrée, dos à nerfs cloisonné et fleuroné, pièce de titre, tranches rouges (reliure de l'époque). Coiffe supérieure rognée, manque de cuir à trois coins.

Commentaire : L'originale était parue en 1753. Le Toulousain Claude Serres (1695-1768) était professeur de droit français à l'Université de Montpellier depuis 1738, et ses recherches portaient sur un seul point : la recherche d'un droit commun au Royaume que Serres, en dépit de sa formation, trouve moins dans le droit romain, que dans la Coutume de Paris et les ordonnances royales, ce qui était en effet conforme à la situation réelle à la fin de l'Ancien Régime. Quérard IX, 81. Dupin, 946. - - ACTUELLEMENT EN CONGÉS, DE RETOUR LE 17 AOÛT - VENTE PAR CORRESPONDANCE UNIQUEMENT - LIEN DE PAIEMENT, NOUS CONSULTER.

Prix : **120,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Historique Fabrice Teissèdre

lecurieux@teissedre-librairie.fr

Tél. 06 46 54 64 48

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472919-243536>